

Schweizer Bauernverband
Union Suisse des Paysans
Unione Svizzera dei Contadini

sbv | usp | usc



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

NON

à l'initiative extrême
sur la biodiversité



Votation sur l'initiative biodiversité

François Monin

Directeur

Saignelégier, 21.02.2024

De quoi s'agit-il ?

Objectifs du nouvel art. 78a dans la Constitution fédérale

- déclarer les paysages, les sites, les lieux historiques de même que les monuments naturels et culturels comme objets protégés officiels et en principe intouchables ;
- limiter l'utilisation des surfaces et du patrimoine bâti, y compris en dehors des objets protégés officiels ;
- réserver davantage de surfaces à la biodiversité.

→ L'initiative biodiversité va trop loin

→ Elle ne met pas en balance les différents intérêts



Comment les initiants imaginent mettre en œuvre leur initiative

Communiqué de presse de Pro Natura de
décembre 2023 :

- Objectif : 30 % doivent servir à promouvoir la biodiversité (orange pâle)
- État actuel selon Pro Natura : 8 %

→ Il faudrait > 900 000 ha de surfaces supplémentaires (orange vif) sous forme de surfaces strictement protégées.



Répercussions de l'initiative biodiversité

- **Énergie**
 - Entrave au développement des énergies renouvelables (eau, vent, solaire)
- **Tourisme**
 - Fortes restrictions dans la construction de l'infrastructure nécessaire
 - Utilisation récréative limitée encore davantage
- **Construction et bâtiment**
 - Grandes restrictions en raison de la culture du bâti
 - Restrictions en raison d'une protection accrue des sites
 - Complication des procédures de permis de construire
- **Filière du bois**
 - Limitation de l'utilisation du bois suisse, augmentation des importations
- **Secteur agricole et alimentaire**
 - Limitation de la production alimentaire, augmentation des importations
- **Finances de la Confédération et des cantons**
 - Coûts annuels supplémentaires de 375 à 450 millions de francs



Répercussions sur l'agriculture



- Perte de terres cultivables
- Affaiblissement de la production alimentaire
 - Dépendance accrue de l'étranger et déplacement de l'empreinte écologique
 - Nourriture produite à l'étranger selon des normes environnementales et de qualité moindres
 - Contradiction avec l'art. 104a Cst.
- Restrictions supplémentaires de l'utilisation des terres
- Définition des surfaces dans les plans directeurs
- Coûts supplémentaires

Incidence sur les terres agricoles

- 145'000 hectares de surface agricole productive en moins
= surface du canton d'Argovie
- Près de 40'000 hectares de terres ouvertes en moins
= surface du lac Léman



Alliance contre l'initiative biodiversité

(état au 8 février 2024)

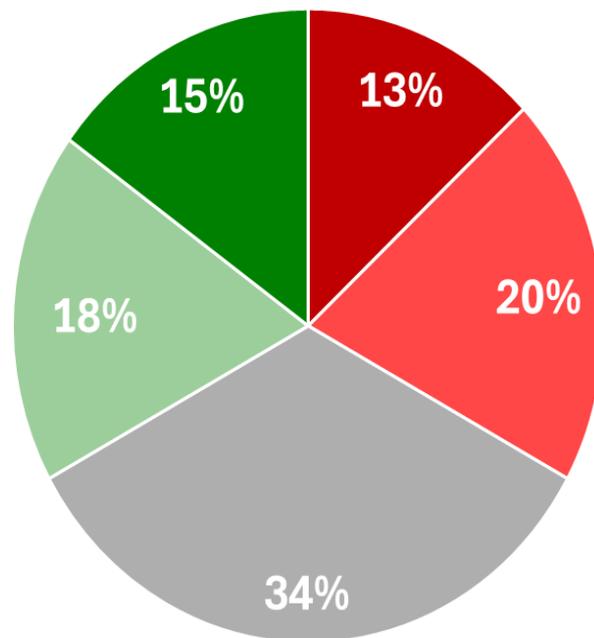
- 
- Union suisse des paysans (et ses organisations membres)
 - Association des entreprises électriques suisses
 - Organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
 - Union suisse des arts et métiers
 - Centre Patronal
 - Société Suisse des Entrepreneurs
 - Groupement suisse pour les régions de montagne
 - Société suisse d'économie alpestre
 - ForêtSuisse

Contexte politique et calendrier

- Le Conseil fédéral et le Parlement rejettent l'initiative.
- Les partis doivent encore émettre leur recommandation de vote, mais le Centre, le PLR et l'UDC diront sûrement NON.
- **La votation aura lieu le 22 septembre 2024.**



Intentions de vote fin 2023



■ oui ■ plutôt oui ■ indécis ■ plutôt non ■ non

Attention

Le niveau de connaissances est encore très bas. La moitié des personnes interrogées n'ont encore jamais entendu parler de cette initiative.

Autres enseignements tirés du sondage

- **Qui voterait contre ?** Plutôt les hommes, les personnes âgées de 60 à 79 ans et les personnes proches des partis bourgeois. Ils entretiennent plus souvent que la moyenne un lien étroit avec l'agriculture.
- **Qui voterait pour ?** Plutôt les personnes proches des partis de gauche.
- **Qui est indécis ?** Plutôt les femmes, les personnes âgées de 40 à 59 ans. La moitié n'a pas encore entendu parler de l'initiative.



Campagne de votation menée par l'alliance (brouillons !)



Visuel pour les propriétaires fonciers

Une culture du bâti exagérée ?
Construire et rénover : beaucoup trop cher

Visuel Tourisme avec train de montagne



Campagne de votation dans l'agriculture

Première phase (déjà lancée)

Information sur le sujet, sensibilisation

Deuxième phase (lancement 3 mois avant la votation)

- Campagne de votation à proprement parler avec tous les arguments contre au sein de l'alliance
- Activités complémentaires au sein de l'agriculture



Contenu de la phase d'information

L'agriculture et la biodiversité dépendent l'une de l'autre.

→ **L'agriculture en fait beaucoup pour la diversité biologique.**

- 19 % de la SAU réservés aux SPB (bandes fleuries, jachères, haies, arbres à haute tige, etc.)
- 82 000 ha de SPB dans la zone de plaine de niveau de qualité I
- 44 % des SPB de niveau de qualité II
- 81 % des SPB mis en réseau
- 220 000 ha de surfaces d'estivage de haute qualité
- Plusieurs projets de gestion des ressources pour promouvoir la biodiversité
- Accent à mettre davantage sur la qualité que sur la quantité

Où en est l'agriculture par rapport aux objectifs ?

- Les objectifs intermédiaires des PA 14-17 et 18-21 sont tous atteints.

	Objectif intermédiaire	État 2015	État 2021	
Niveau de qualité I	65 000 ha de SPB en région de plaine	73 000 ha	82 000 ha	✓
Niveau de qualité II	40 % des SPB avec qualité	35 %	44 %	✓
Mise en réseau	50 % des SPB en réseau	71 %	81 %	✓

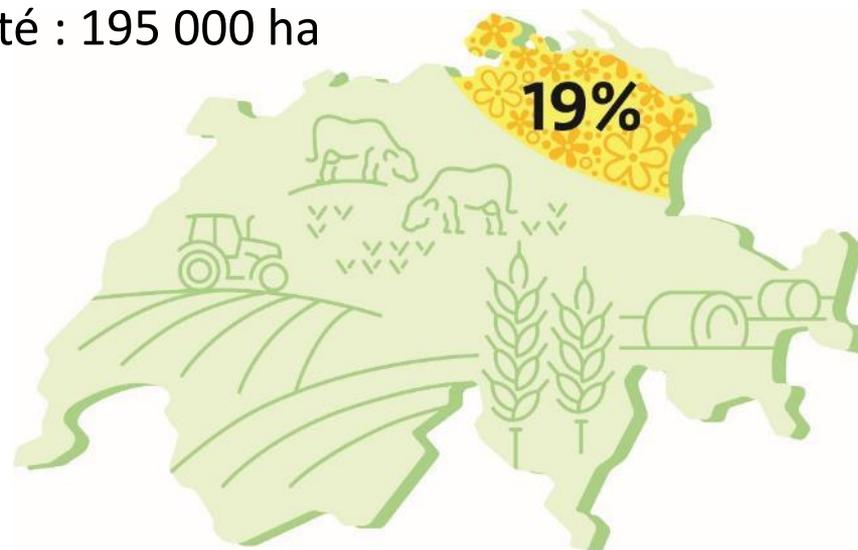
La promotion de la biodiversité dans l'agriculture

- Surfaces de promotion de la biodiversité : 195 000 ha
(ou 19 % de la SAU)

**soit 3,5 fois le lac de Constance
dont 81 % sont en réseau**

- Surfaces d'estivage : 465 000 ha

**soit 8,5 fois le lac de Constance
dont près de la moitié sont des surfaces de haute qualité
écologique**



Campagne d'information apolitique

- Bases d'information, p. ex. magazine ZOOM numérique sur la biodiversité
- Panneaux pour distinguer les surfaces de promotion de la biodiversité
- Distribution AG Agrijura et votation d'une résolution
- Publications sur les réseaux sociaux et des Google-Ads relatant les prestations de l'agriculture
- Matériel de foire et dépliants existants sur le sujet
- Relations médias



ZOOM numérique « Biodiversité »



Ici pour la biodiversité

Le saviez-vous ? 19%

Les familles paysannes suisses consacrent un cinquième de leurs surfaces agricoles à la promotion de la biodiversité. Les abeilles, les oiseaux, les insectes pollinisent les cultures et les plantes et les animaux se nourrissent de la biodiversité.

Voici où de nombreuses plantes et animaux trouvent habitat et nourriture :

- Prairies et pâturages extensifs
- Banques fleuries
- Arbres (fruitiers) à haute tige
- Haies et bouquets d'arbres
- Jachères
- Parcs et jardins de villages

MAIS MARIONS CE QUE NOUS AUMONS
 Les Bêtes paysannes

Introduction

À l'heure de nos crises climatiques, agricoles et alimentaires, la biodiversité est un enjeu majeur. C'est pourquoi les familles paysannes assument une grande responsabilité en matière de biodiversité. Elles promeuvent une agriculture qui favorise la biodiversité et qui contribue à la résilience des écosystèmes. Elles protègent les espèces et les habitats. Elles favorisent la biodiversité et la résilience des écosystèmes. Elles protègent les espèces et les habitats. Elles favorisent la biodiversité et la résilience des écosystèmes.

Instruments de la campagne de votation menée par l'alliance



- Argumentaire
 - Site web de la campagne
 - Affiches et écrans dans les espaces payants
 - Dépliants
 - Publications payantes sur les réseaux sociaux
 - Publicité numérique
 - Év. annonces avec visuels de la campagne ou témoignages
 - Conférence de presse et autres activités médiatiques
- **Mise en œuvre selon les moyens financiers générés**

Comité national

- Constitution de la coprésidence en cours
- Adhésion déjà possible sur le site web

www.non-initiativebiodiversite.ch -> Comité



Campagne de votation dans l'agriculture (brouillon!)



30% der Landesfläche ausscheiden?

**Tschüss Schweizer
Lebensmittelproduktion!**

Am 9. Juni

NEIN zur extremen
Biodiversitäts-
initiative.

Am 9. Juni

NEIN zur extremen
Biodiversitäts-
initiative.



Schweizer Bauernverband
Union Suisse des Paysans
Unione Svizzera dei Contadini

sbv | usp | usc 

NON

à l'initiative extrême
sur la biodiversité



L'union fait la force : merci de votre soutien !

Lieu de la présentation
Date

Instruments de la campagne de votation spécialement destinés à l'agriculture et aux exploitations

- Argumentaire pour les exploitations (déjà envoyé)
- Panneaux (50 x 70 cm et format F4)
- Bâches (2 x 1 m)
- Drapeau
- Autocollants

→ à utiliser sur les exploitations agricoles

Distribution par l'intermédiaire des chambres cantonales d'agriculture
Les organisations sectorielles peuvent aussi commander du matériel pour leurs membres.

Contingent cantonal de base (panneaux et bâches) gratuit



Nos objectifs communs

- Mettre à profit la période précédant la campagne de votation pour informer la population des **prestations de l'agriculture** en faveur de la biodiversité.
- **Mener une campagne de votation engagée**, dans laquelle l'ensemble du secteur agricole s'engage à son tour.
- **Faire en sorte que l'initiative biodiversité soit rejetée sans équivoque** et préserver les surfaces pour la production alimentaire



1ère partie

Slides complémentaires sur les effets sur les grandes cultures

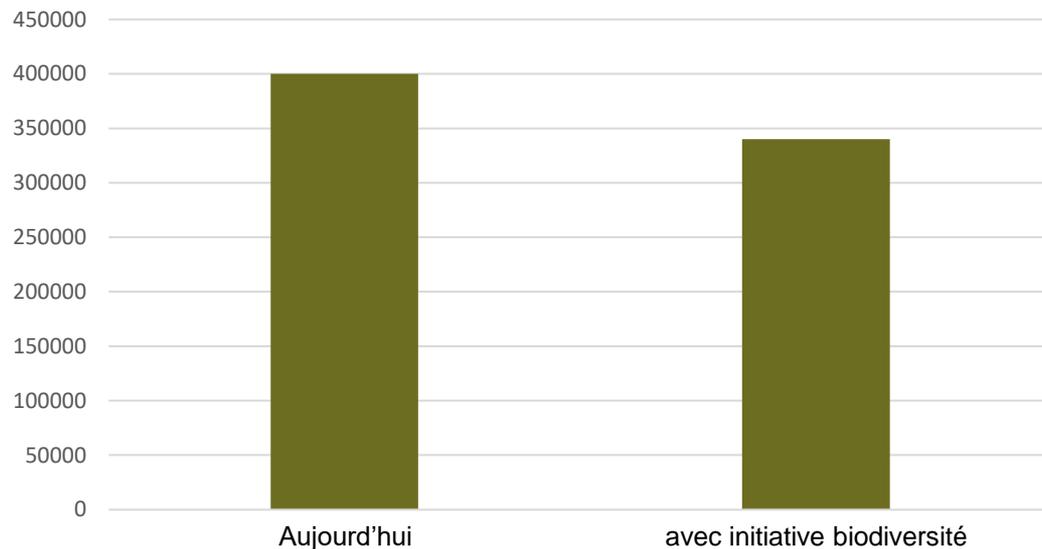
2ème partie

Slides complémentaires sur l'impact sur les autres secteurs

Effets sur la production de céréales panifiables

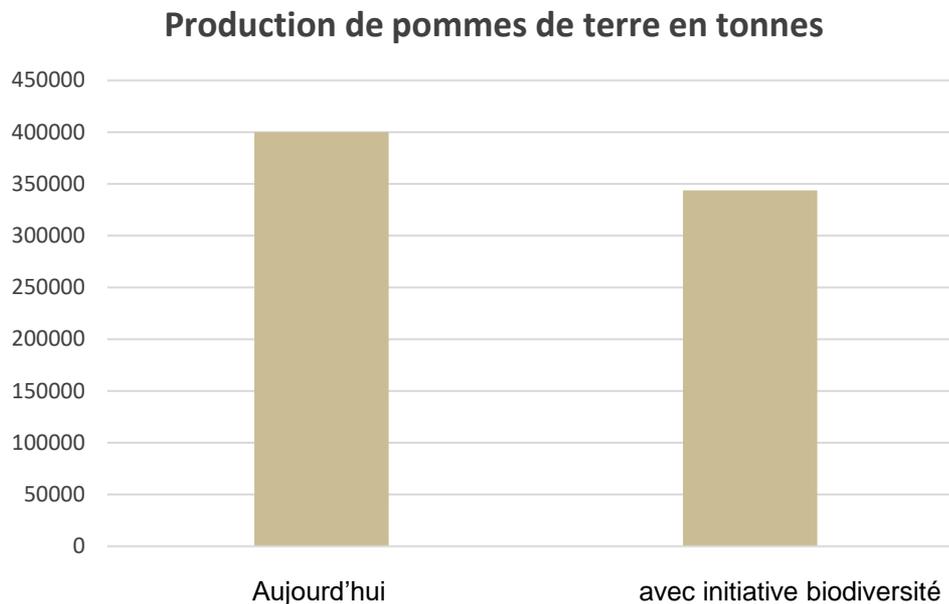


Production de céréales panifiables en tonnes



- Baisse de 15% de la production
- Equivaut à la consommation de 700'000 personnes

Effets sur la production de pommes de terre

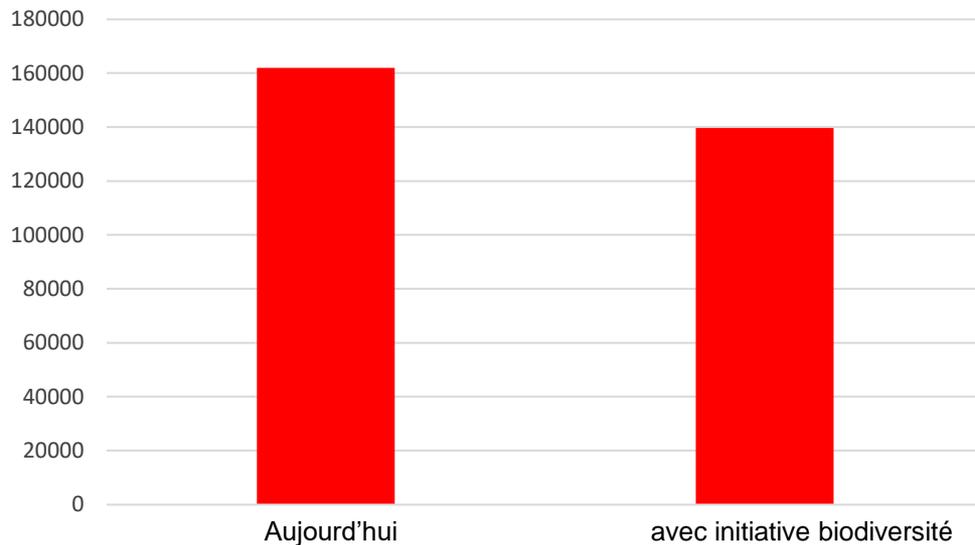


- Baisse de 15% de la production
- Equivaut à la consommation de 1,3 million de personnes

Effets sur la production de sucre



Production de sucre en tonnes

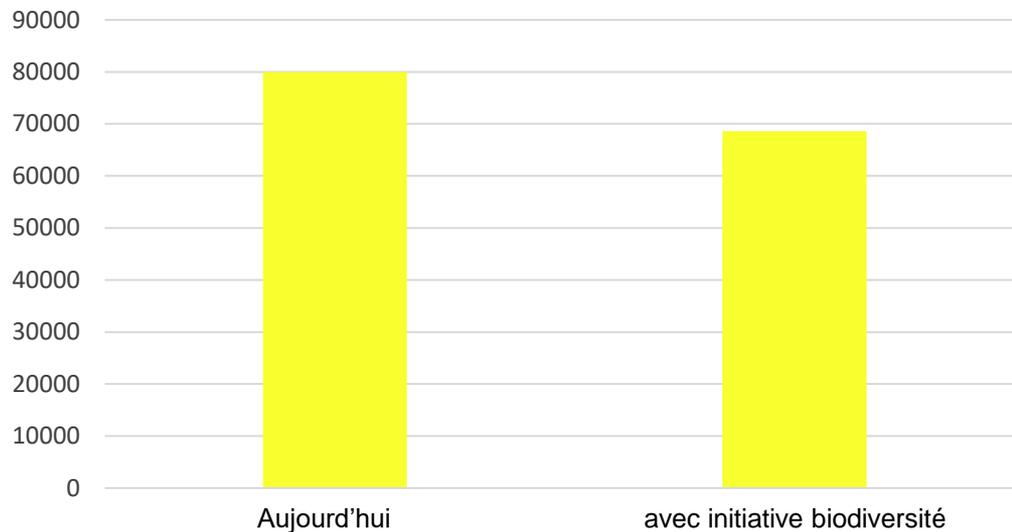


- Baisse de 15% de la production
- Equivaut à la consommation de 600'000 personnes

Effets sur la production de colza



Production de colza en tonnes



- Baisse de 15% de la production
- Equivaut à la consommation de 700'000 personnes

Effets: Secteur de l'énergie



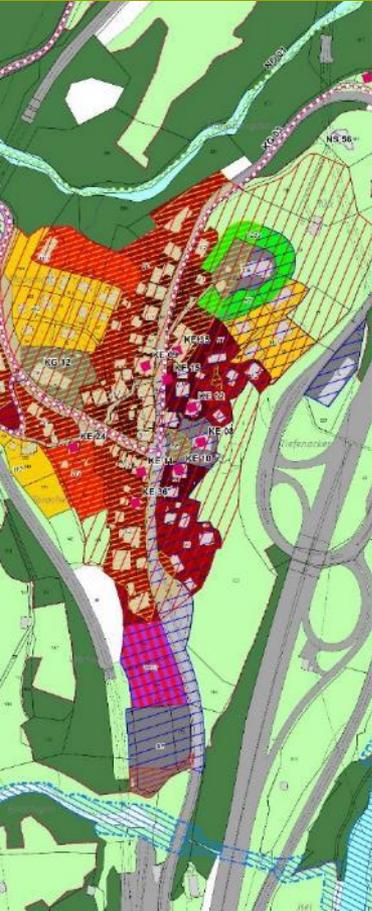
- Une extension des zones protégées rendrait impossible de nombreux projets visant à garantir l'approvisionnement énergétique.
- Une protection renforcée des zones aquatiques entraînerait de nouvelles discussions sur les débits résiduels et d'autres prescriptions réglementaires.
- La mise en œuvre de la stratégie énergétique ainsi qu'un tournant énergétique en temps utile seraient fortement limités.

Effets: Economie forestière/filière du bois



- Restriction de l'exploitation forestière → davantage d'importations de bois.
- Des directives supplémentaires compliqueraient la gestion des forêts et entraîneraient des coûts pour les propriétaires forestiers.

Effets: Construction/bâtiment



- Les acteurs de l'espace urbain seraient également fortement touchés par l'initiative (exigences, mesures contraignantes, etc.).
- Des procédures plus longues et plus difficiles pour les autorisations et la pesée des intérêts ainsi que des obligations, des normes et des directives plus strictes seraient à prévoir.
- Restrictions dues à la culture du bâti et à la protection accrue des sites.
- Le transfert de compétences des cantons à la Confédération entraînerait la perte de toute flexibilité et de décisions adaptées à la situation.

Effets: Tourisme



- Une nature et un environnement intacts sont un avantage pour le tourisme, mais :
 - Il faut l'infrastructure nécessaire pour attirer les hôtes → les possibilités de mise en œuvre seraient fortement limitées.
 - Les procédures d'autorisation seraient fastidieuses et les conditions contraignantes.
- Un usage récréatif serait encore plus limité.